

**Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Délibération n° 2026/03/01

Date de la convocation :	La séance débute à 10h30 et se termine à 11h 30	Acte exécutoire à compter du : 23 MARS 2026	Affichée en Mairie le : 23 MARS 2026
--------------------------	---	---	--------------------------------------

Conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 28

Étaient présent(e)s (28)

M. FOURNIER Lionel, Maire
M. RISSER Charles
Mme WAGNER Veronica
M. NOBILE Didier
Mme MACAIGNE Christèle
M. Vincent MARRELLA
Mme MUHLMANN Aude
M. DUMON Joël
Mme KRAOUCHE Bakhta
Mme OUTOMURO Clotilde

Mme KEUVREUX Anita
Mme COLOMBEY Fabienne
M. CHARO Michel
M. RUPPERT José
Mme STEINBACH Danielle
M. BARBARAS Pascal
Mme BALZER Lise
Mme DA ROCHA Maria
M. IAFRATE Michel
M. PELTIER Xavier

M. PARRA Victor
Mme SCHAEGIS Lydia
M. BOUILLAGUET Clément
M. DOLBEAU Jonathan
Mme GATTO Josiane
Mme NAPOLI Rose Marie
M. VILLA Victor
M. BEN-ARIF Samir

Étaient absent(e)s avec procuration (1)

Mme DEMIR Selma procuration à M. RISSER Charles

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU Jonathan

1. Installation du Conseil

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Clotilde OUTOMURO, plus âgée des membres présents du conseil municipal (L. 2122-8 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous (présents et absents) installés dans leurs fonctions.


M. Lionel FOURNIER >
Mme Veronica WAGNER
M. Charles RISSER
Mme Christèle MACAIGNE
M. Didier NOBILE
Mme Aude MUHLMANN
M. Joël DUMON
Mme STEINBACH Danielle
M. Vincent MARRELLA
Mme Bakhta KRAOUCHE
M. Clément BOUILLAGUET
Mme Lydia SCHAEGIS
M. José RUPPERT
Mme Selma DEMIR
M. Victor PARRA
Mme Lise BALZER
M. Xavier PELTIER
Mme Anita KEUVREUX
M. Michel IAFRATE
Mme Maria De Lurdes DA ROCHA
M. Michel CHARO
Mme Clotilde OUTOMURO
M. Jonathan DOLBEAU
Mme Fabienne COLOMBEY
M. Pascal BARBARAS

M. Victor VILLA
Mme Josiane GATTO
M. Samir BEN-ARIF
Mme Rose Marie NAPOLI

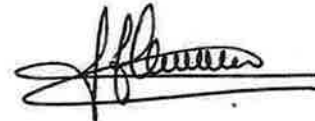
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, Avenue de la Paix - BP 51038 - 67070 Strasbourg Cedex - <https://www.telerecours.fr> - dans un délai de deux mois à compter de sa publication par voie électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 22 mars 2026.

Le Maire,


Lionel FOURNIER.

Secrétaire de séance,



Jonathan DOLBEAU.